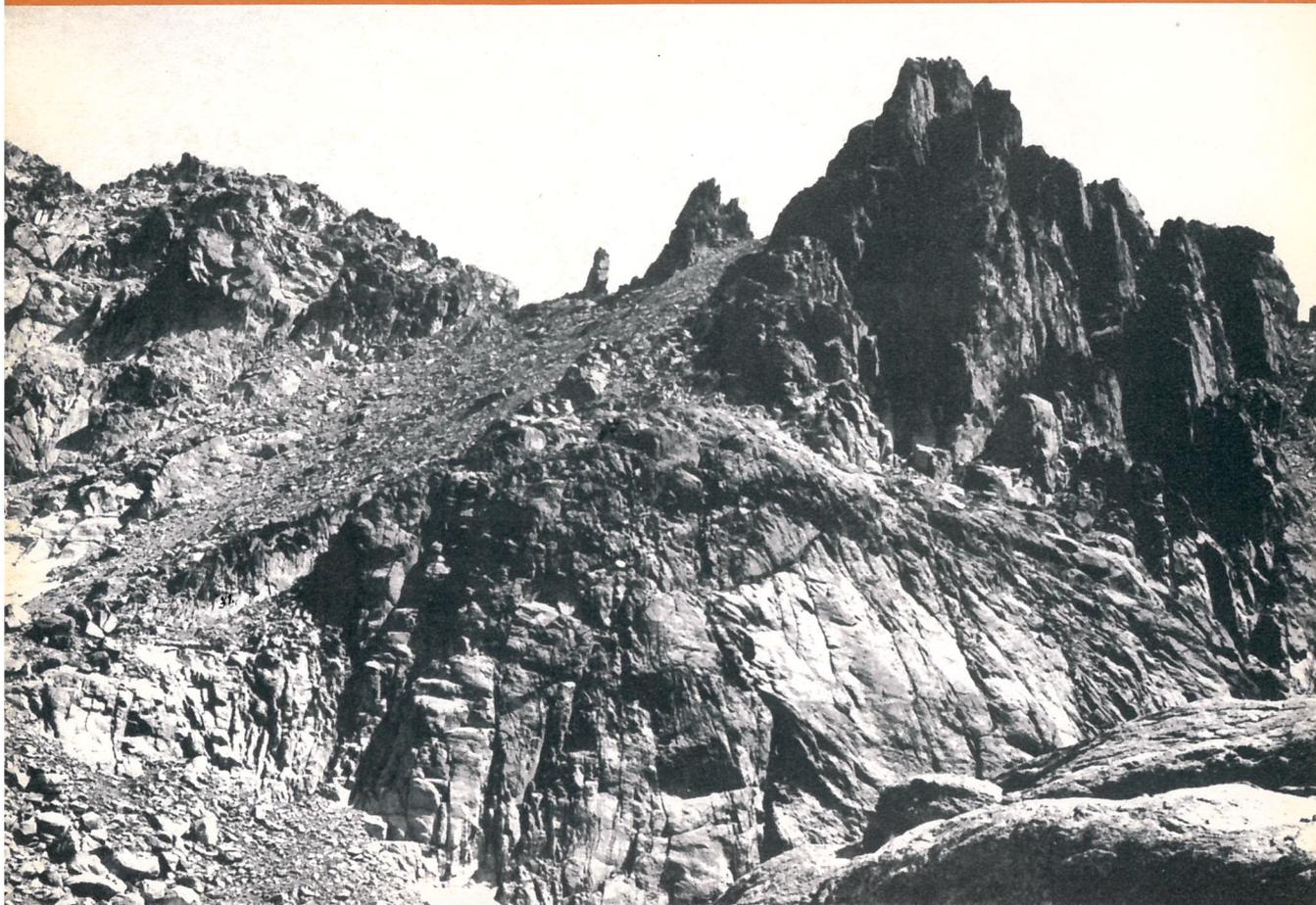


COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE



Octobre 1972

N°9 3F.

sommaire

- * éditorial
- * randonnée dans le parc
- * association des amis du parc
- * galeria, scandola, girolata
- * poésie
U BROCCIU
- * élevage...
LA PAIX DES BREBIS
- * réalisations du parc :
G.R. 20 ET BERGERIES
- * enseignement et environnement
- * informations

éditorial



INCENDIES... ELEVAGE ET VIEILLES RENGAINES

L'été s'en va... Avec lui s'estompent ses drames.

Ses drames ce sont les incendies... Et l'on reparlera encore, comme il y a dix ans, comme il y a cinq ans, de ce feu qui ravage la Corse, des efforts entrepris pour lutter contre lui et jugés insuffisants, même s'ils sont importants ! des efforts, encore, à entreprendre pour mieux combattre ce fléau.

*
**

Cet été pluvieux s'en va... Avec lui s'oublie le désastre de deux années de sécheresse.

Et l'on ne parlera plus, ou presque plus, cet hiver du moins, du sort des bergers, des problèmes de l'élevage... Ou l'on en parlera mal, comme il y a dix ans, comme il y a cinq ans.

*
**

Demain encore, comme il y a dix ans, comme il y a cinq ans, épiloguera-t-on des heures durant pour savoir si le berger est responsable ou non des incendies ? Conclura-t-on, une fois de plus, qu'il est "obligé" de mettre le feu s'il veut avoir un pâturage, s'il veut survivre ? Jugera-t-on, une nouvelle fois, comme il y a dix ans, comme il y a cinq ans, que l'incendie de berger est "un mal nécessaire" ?

Coupons ! Assez d'hypocrisie !

Veut-on vraiment maintenir et développer un élevage sain et dynamique, conserver des bergers dans l'intérieur de l'île ? Veut-on voir diminuer — vraiment — le nombre des incendies, des mises à feu, limiter les ravages ?

N'espère-t-on pas plutôt — consciemment ou inconsciemment — que l'incendie disparaîtra si disparaît le berger ?

Et pourtant,

Si l'on veut que le berger vive, si l'on veut que reculent les incendies, il n'est qu'une solution — une seule — connue de tout le monde : supprimons la "vente d'herbe", pratique ancestrale et désastreuse, pour aboutir à la location des terrains de parcours.

Et rêvons...

Parcours aménagés, labourés, démaquisés, irrigués au besoin : herbe plus abondante, plus régulière... et la mise à feu volontaire devient inutile !

Parcours aménagés, labourés, démaquisés, irrigués au besoin : terrain propre, entretenu... et l'incendie accidentel s'arrête court, faute d'aliment !

Un rêve, bien sûr !

Mais pourquoi, demain, ne serait-ce pas réalité ?



randonnée dans le parc

EN PLEIN BROUILLARD

Solidement ancrés dans nos petites têtes de "Pinzuti", nous n'avions qu'une idée, qu'un seul but : passer la nuit au chalet de PIETRA-PIANA, mollement étendus sur de bons matelas — et bien au chaud — dans les couvertures du Parc Régional.

Il faut dire que, jusque vers 17 heures, ce samedi-là nous pensions parvenir à notre but : remontée sans problème de la très belle vallée du Grosso, depuis Guagno jusqu'aux bergeries de Bassitone, affirmations des bergers rencontrés selon lesquelles on ne pouvait pas se perdre pour atteindre le col de Manganello ; même le café chaud, servi par ces mêmes bergers, nous avait donné un moral à toute épreuve. Heureusement ! car une heure après, enveloppés par un brouillard épais, nous marchions toujours vers le col. Pas de défaitisme à l'arrière du groupe ? Eh bien, on continue !

Nous avons même pris la précaution d'emporter une boussole ; mais, c'est bien connu, une boussole ça sert à vérifier sa route, ça ne sert pas à la suivre. Et voilà pourquoi, au bout d'une heure trente de marche dans le brouillard,

notre guide éclairé vérifie son point et se rend enfin compte que nous faisons route... à l'inverse de la bonne route !

La nuit est tombée ; quelques étoiles et la lueur de la lune entraperçues entre deux bancs de brouillard nous confirment notre erreur.

Décision est prise de bivouaquer et de passer la nuit sur place. Nous sommes juste sur une petite plate-forme du ravin de Forcile. A neuf, cela ne laisse pas beaucoup de place. Au moins aurons-nous chaud autour du feu qui va brûler toute la nuit. Comme nous pensions dîner au chalet et non pas aux étoiles, nous avons très peu de matériel de cuisine. Les boîtes de conserves sont vidées de leur contenu, mangé froid, et servent de récipient pour faire cuire sur la braise les aliments chauds. Finalement, les ressources de chacun mises en commun nous obtenons une cuisine digne d'un restaurant renommé. D'ailleurs, toute la nuit fonctionnera un service de chocolat chaud. La température ne descendra pas au-dessous de 6° et le vent restera calme.

Avec le lever du jour et un peu plus tard celui du brouillard, l'étendue de notre erreur nous apparaît. Bien vite nous reprenons le vrai chemin du col de Manganello, atteignons le chalet et pouvons enfin nous étendre sur ces matelas tant désirés pendant la nuit précédente.



association des amis du parc

UNE NAISSANCE... QUELQUES REFLEXIONS

Une Association,

Cela peut être "papier mort" = des statuts, élaborés d'abord dans l'enthousiasme, puis enfouis en un tiroir et relus, aux heures creuses, avec quelques remords et un brin de nostalgie !

Cela peut être "réunion morte" = quelques personnes, palabrant en vase clos, puis se séparant sur de vagues projets et un mol au revoir !

Une Association,

Cela peut être aussi snobisme ou désordre... Cela peut même être... discorde !...

Il ne le faut pas...

Toute nouvelle née au souffle du printemps dernier, l'Association des "Amis du Parc Naturel Régional" — notre Association — doit refléter la vigueur de notre île et fleurir fort les senteurs de notre maquis.

Elle doit être vivante, chaleureuse, lucide, nous la voulons intéressée — réellement — à toutes les actions du Parc, réellement informée de tous les problèmes, consciente du rôle qu'elle doit jouer chez nous, en Corse, et sur le continent, et — pourquoi pas — plus loin encore !

Nous la voulons centre de réflexion, de diffusion, organe de soutien, voire d'objection auprès du Syndicat mixte du Parc, de son Président, de son Directeur.

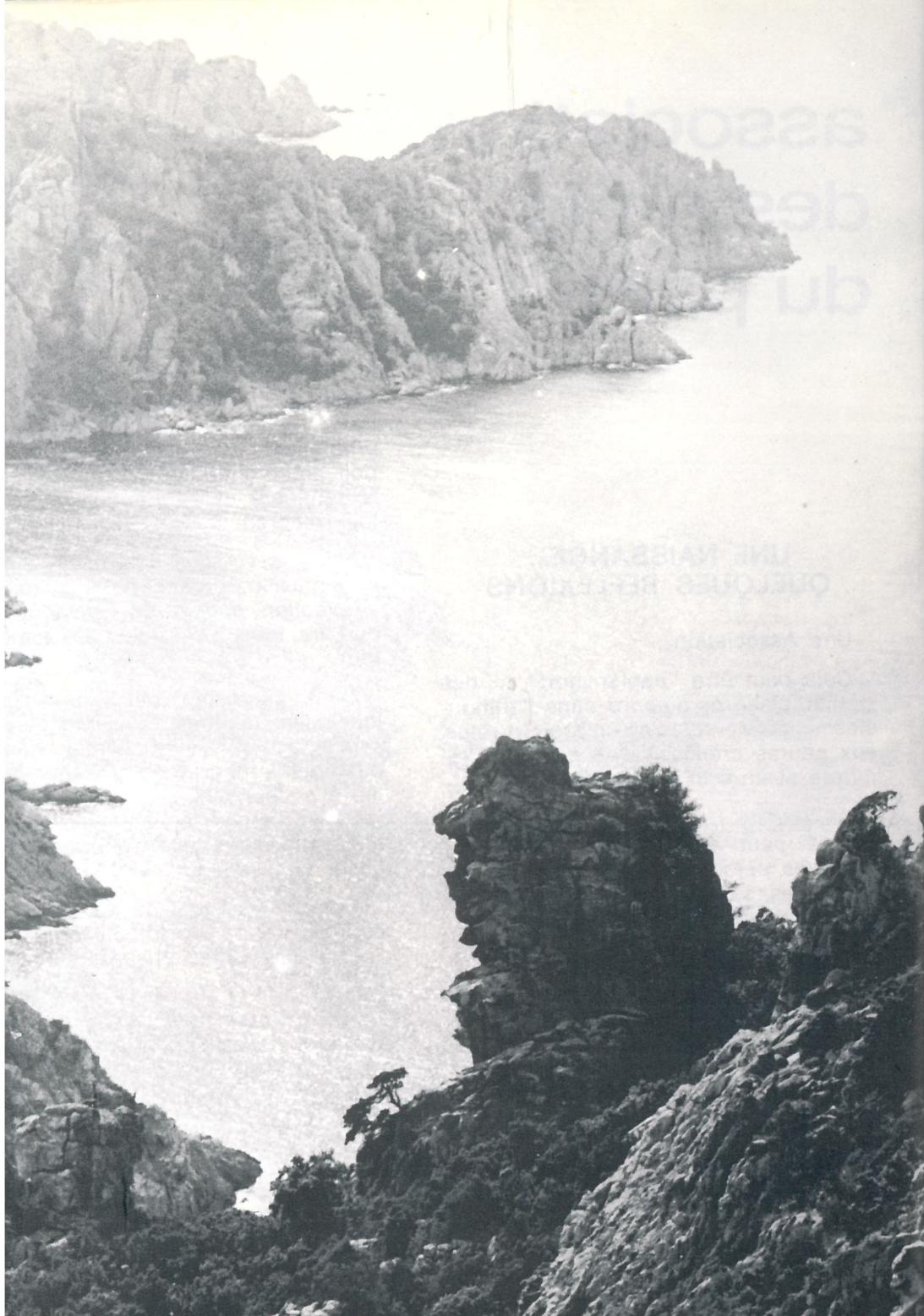
Cent cinquante mille hectares de merveilles marines et montagnardes à sauvegarder, une économie rurale et pastorale à rénover, un artisanat de qualité à encourager, un tourisme à orienter avec intelligence et sagesse, en définitive... un art de vivre harmonieux à tisser au fil du temps.

Cela vaut — tout de même — un vif élan du cœur, une longue réflexion de l'esprit, une lucide prise de conscience, bref un fier, un dur combat à mener !

Notre Corse, hier belle, très belle Endormie, s'éveille aujourd'hui aux sourires de mille prétendants.

Cette sauvage ensorceleuse est fragile. Accueillants, mais attentifs, veillons... Pour l'avenir !...

R. JUDAIS-BOLELLI,
Secrétaire Générale
de l'Association
des Amis du Parc.



galeria, scandola, girolata

GALERIA

M. Jérôme SEITE, Maire de Galeria, Conseiller Général du Canton de Calenzana, n'est plus.

Nous connaissons peu M. SEITE, mais nous ressentons avec émotion sa disparition car nous savions sa passion pour la Corse, son dévouement à son île, sa préoccupation constante de sauvegarder la beauté, la vie de "son" littoral, en particulier la merveilleuse presqu'île de Scandola.

Au Conseil Général, ses vœux sont, là-dessus, sans ambiguïté.

M. Jérôme SEITE n'est plus, mais le Parc Naturel Régional s'engage à mettre tout en œuvre pour que ses désirs soient réalisés, pour que la protection du littoral soit, à Scandola, assurée.

Aussi publions-nous, pensant à ce Maire lucide et passionné, un article de M. Olivier LEBRUN, qui est, aujourd'hui, un véritable cri d'alarme.

SCANDOLA, GIROLATA, LE MASSACRE CONTINUE CHAQUE ETE

Scandola - Girolata, deux hauts lieux du yachting en Corse.

SCANDOLA est la presqu'île la plus occidentale de l'île ; elle est située au sud de GALERIA, tandis que

GIROLATA, petit port sans accès routier, mais d'un caractère exceptionnel, est le seul abri entre CALVI et AJACCIO.

Dans cette région, la nature offrait, il y a quelques années, ce qu'elle avait de plus beau qui vole et qui nage. Dans des paysages féériques de porphyre et de lave baignés par la mer, la vie éclatait.

Colonies d'oiseaux de mer, goélands et cormorans, les six derniers couples d'aigles balbulzards de France animaient les criques de leur vol majestueux. Dans l'eau, les mérours, les dentis, les raies, les espadons, les murènes, les rougets, les sargues, les marsouins et les tortues de mer (jadis les phoques) s'y côtoyaient.

Depuis quelques années, l'impact de l'homme se fait sentir durement. Mais, depuis cinq ans, le processus s'accélère et nous aboutissons en 1972 à ces constatations.

Pêche professionnelle, rendement de moitié par rapport à l'année précédente (0 dentis au lieu de 30).

Le nombre de langoustes semble inchangé, mais le poids moyen est de 400 g. Il n'y a plus de mérours. Il reste

un seul couple de balbuzards. Aucun cormoran n'a niché. Les déchets jetés par les yachts détruisent les herbiers de posidonies, lieu de reproduction des poissons et des crustacés.

Le mazoutage de la côte se poursuit inexorablement.

On a compté jusqu'à 76 bateaux dans le port de Girolata.

Baucoup de plaisanciers pêchent le soir, à la lampe, des compresseurs sont installés sur toute la presqu'île. On peut estimer à 200 le nombre journalier de plongeurs-chasseurs. Plus d'une tonne de poissons, langoustes et oursins, est sortie chaque jour pendant la saison estivale.

Il faut signaler également que les plaisanciers italiens ont le droit de transporter sur leur bateau bouteilles et fusils et que cette année leur nombre a doublé en Corse par rapport à l'année précédente.

Alors, que penser du problème SCANDOLA - GIROLATA ?

D'un côté, un site d'une richesse incomparable qu'on laisse se dégrader jusqu'à la destruction totale.

D'un autre côté, un port que l'on protège de la construction anarchique, mais sur lequel on laisse planer les risques d'une vaste exploitation touristique.

Devant cette destruction systématique, le Parc a inscrit à son programme cette grave question. Il en appelle à la conscience collective, rien ne pourra se résoudre sans elle. Parallèlement, il engage une action auprès des pouvoirs publics pour qu'avant Pâques 1973 il soit en possession des pouvoirs juridiques qui lui permettront de préserver ce magnifique capital naturel.

Il est urgent que des décisions énergiques soient prises pour arrêter ce massacre ; mais encore faut-il que tout le monde en soit persuadé.

Olivier LE BRUN.



4) Enfin ils chercheront à régler l'écobuage en revenant aux vieilles pratiques de nettoyage qui, rappelons-le, ne se faisaient pas n'importe quand et surtout n'importe comment. Ce n'était pas, comme maintenant, un acte sauvage, mais un acte réfléchi et contrôlé qui débouchait automatiquement sur un labourage.

Ayant, par leur attitude, provoqué le débat, ils attendent encore la réponse des propriétaires. Celle-ci n'arrivant pas, ils ont commencé à labourer les sols incendiés pour les ensemercer en herbe afin d'avoir, au printemps, de quoi nourrir leur troupeau autrement qu'avec le foin qui leur revient à 0,60 F le kilo.

A l'heure actuelle on parle beaucoup de rénovation rurale en montagne, chez nous elle passe par le berger. C'est toute une politique d'action qu'il faut engager : problème foncier, technicité, enseignement, tourisme rural, passant

par la création d'un véritable réseau de gîtes d'étapes et, pourquoi pas, de gîtes d'accueil, petit centre d'animation où les bergers pourraient vendre directement leurs produits à ceux venus les rejoindre dans ce havre de calme et de beauté.

Le Parc Naturel Régional de la Corse a déjà montré la voie en prenant à sa charge un certain nombre de réalisations, balisage de sentiers, restauration de bergeries, etc... Il faut comprendre l'impatience des bergers devant l'inertie de ceux qui ont les moyens ou l'autorité de prendre les décisions qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard. Attendrons-nous une nouvelle catastrophe pour rouvrir le dossier qui semble se refermer tout doucement ? Il est grand temps d'agir afin de redonner à l'élevage ovin la place de choix qui lui revient. Une partie de l'avenir de la Corse dépend de cette "Paix des Brebis".

P. LEJEAL.



poésie

U BROCCIU

*Natu in arba barona ed in arba cannella,
Juntu cu u prima fiore e a prime rundinella,
In u so vigulu di jincu tondu e finu,
immaculatu,*

*Come a scuviola d'un bambinu appena natu,
U nivulello biancu in celi matutinu,
U prima amore,
a prima risa,
u prima fiatu,*

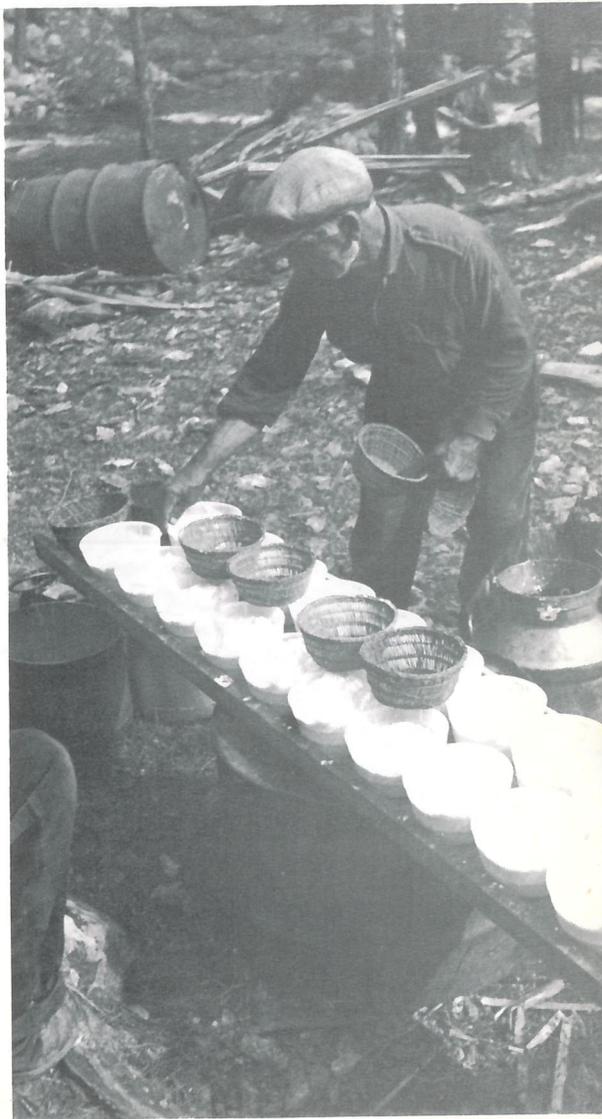
*U prima baggiu a quillu visu afilaratu,
A to camisja, o Catali, quandu a liscivia
Secca a lu sole a mezza prate,
aria nativa*

*Quandu ci pensu a mezzu i fumacci nurdinchi,
Figliolu d'arbitri e di mucchj e di listinchi,
Anima mea quandu junsì a u cuntinenti,
U me tisoru,
a me dolcezza,
u me innocenti,*

*Amore fidu d'a cumpagne d'a me vita,
Fiducia in ogni casa, o fidicia svanita.*

Carulu Giovoni.

Poème extrait de "U me paisolu".





élevage

« LA PAIX DES BREBIS »

Il aura fallu la catastrophe de cet été pour que l'on reparle des bergers et de leurs problèmes, pour qu'une fois de plus l'anathème soit jeté sur eux, les citant souvent comme l'un des grands responsables de ce cancer qui ronge la Corse, le feu.

A l'époque, les journaux en ont beaucoup parlé, chacun a dit son mot, les pouvoirs publics s'en sont même inquiétés, mais aujourd'hui, deux mois après le drame, qu'en reste-t-il ?

A l'écoute de l'homme de la rue deux tendances se dégagent. D'abord celle de ceux qui disent que pour supprimer le feu il n'y avait qu'à faire disparaître les bergers... C'est simple et radical et, croyez-nous, ces beaux conseillers sont plus nombreux qu'on ne le pense. Et puis il y a celle de ceux qui réfléchissent un peu plus et qui se rendent compte du potentiel humain, économique, biologique et culturel qu'ils représentent.

Bien sûr, à en croire les statistiques (voir le N° 3 du "Courrier du Parc"), l'élevage ovin est en pleine régression, ce qui ne veut pas dire extinction. Disons simplement qu'il se trouve à un tournant décisif, au seuil d'un point de rupture qui explique les gestes de "desesperados" que certains peuvent avoir.

La profession est consciente du processus de dégradation dans laquelle beaucoup sont heureux de les voir s'engager. A son tour elle réagit en cherchant par elle-même les moyens de s'en sortir, reprenant à son compte l'arsenal de législation que l'on a l'air, subitement, d'avoir oublié et qui a la particularité de mettre les propriétaires devant leurs responsabilités.

Au fond, que demandent les éleveurs ? La possibilité de mettre en application l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1970, qui stipule qu'il est interdit de pâturer sur les terrains incendiés pendant dix ans, sauf lorsque les propriétaires ou ayants droit justifieront de travaux d'améliorations de pâturage, de défrichage ou de mise en culture.

Les éleveurs de moutons étant les bailleurs (même oraux) de ces parcours peuvent, à juste titre, être considérés comme des ayants droit. C'est pourquoi, après en avoir averti les propriétaires, le dynamique Syndicat de la Fédération ovine d'Ajaccio a décidé de passer aux actes en travaillant les terrains concernés par l'article 14 dudit arrêté. Normalement cette opération devrait faire engager la discussion avec les propriétaires pour rétablir les baux sur des bases honnêtes ; là encore les bergers font preuve d'une grande sagesse et espèrent être entendus.

1) Ils veulent aligner le prix du bail au prix de la dernière vente d'herbe transformée en litre de lait, donc par conséquent indexé et révisable chaque année en commission des baux.

2) Ils ne demanderont aucune plus-value sur l'amélioration amenée au terrain par leurs pratiques culturales.

3) Ils sont prêts à abandonner leur droit de préemption à la fin du bail.

4) Enfin ils chercheront à régler l'écobuage en revenant aux vieilles pratiques de nettoyage qui, rappelons-le, ne se faisaient pas n'importe quand et surtout n'importe comment. Ce n'était pas, comme maintenant, un acte sauvage, mais un acte réfléchi et contrôlé qui débouchait automatiquement sur un labourage.

Ayant, par leur attitude, provoqué le débat, ils attendent encore la réponse des propriétaires. Celle-ci n'arrivant pas, ils ont commencé à labourer les sols incendiés pour les ensemercer en herbe afin d'avoir, au printemps, de quoi nourrir leur troupeau autrement qu'avec le foin qui leur revient à 0,60 F le kilo.

A l'heure actuelle on parle beaucoup de rénovation rurale en montagne, chez nous elle passe par le berger. C'est toute une politique d'action qu'il faut engager : problème foncier, technicité, enseignement, tourisme rural, passant

par la création d'un véritable réseau de gîtes d'étapes et, pourquoi pas, de gîtes d'accueil, petit centre d'animation où les bergers pourraient vendre directement leurs produits à ceux venus les rejoindre dans ce havre de calme et de beauté.

Le Parc Naturel Régional de la Corse a déjà montré la voie en prenant à sa charge un certain nombre de réalisations, balisage de sentiers, restauration de bergeries, etc... Il faut comprendre l'impatience des bergers devant l'inertie de ceux qui ont les moyens ou l'autorité de prendre les décisions qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard. Attendrons-nous une nouvelle catastrophe pour rouvrir le dossier qui semble se refermer tout doucement ? Il est grand temps d'agir afin de redonner à l'élevage ovin la place de choix qui lui revient. Une partie de l'avenir de la Corse dépend de cette "Paix des Brebis".

P. LEJEAL.





les réalisations du parc

— Pendant le premier semestre 1972, le recrutement et la mise en place des quatre chefs de secteur et des douze guides du Parc ont absorbé une grande part du potentiel disponible (voir le N° 8 du "Courrier").

— Toutefois, dans les préoccupations permanentes du Parc demeurent la Rénovation Rurale en Montagne et l'aménagement d'installations utilisables en tous temps, aussi bien par les gens qui résident, travaillent et prennent leurs loisirs dans l'île que par ceux qui passent.

— En 1971, deux refuges de Montagne (voir N° 6 du "Courrier"), préfabriqués, ont été construits. Cette année une forte fréquentation surmène quelque peu le refuge de Campiglione. Par contre, le refuge de Pietra-Piana, mieux situé en tant que refuge, plus malaisé à atteindre comme but de promenade, ne pose pas les mêmes problèmes d'entretien et de gestion.

TRAVAUX SUR LE G.R. 20

Le compte rendu de réunion ci-après laisse apparaître les préoccupations de ceux qui s'occupent de l'aménagement du G.R.

1) M. Leenhardt expose la situation actuelle et précise le rôle important de

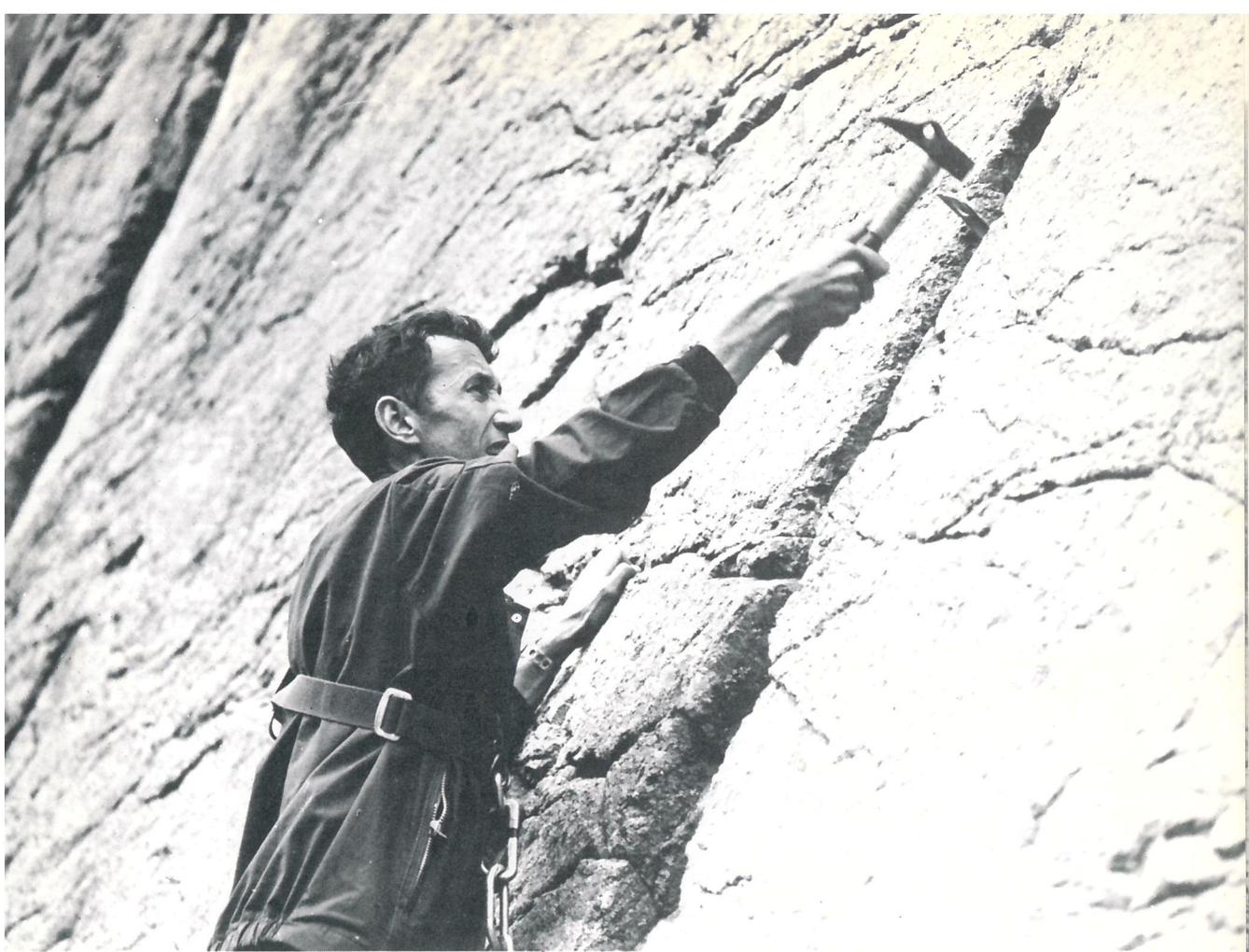
M. Fabrikant dans les études, projets et rapport final fournis à la D.D.A., dans les travaux réalisés déjà avec d'autres bonnes volontés.

Ce travail considérable est, avec les "guides de montagnes de Corse", une base très précieuse qui sert de fondement à tout ce qui peut être entrepris.

Actuellement, le G.R. 20 a presque entièrement été balisé par des équipes bénévoles qui ont eu énormément de mérite, l'actuel G.R. 20 pouvant soutenir la comparaison avec d'autres G.R. mieux connus.

Mais il reste à coordonner, à rénover, à entretenir, à reconnaître et à aménager certains passages délicats ou intéressants, à le raccorder aux villages ou routes, à l'équiper plus complètement (sans trop toutefois) afin de répondre au "label Parc" qui dès maintenant s'attache au G.R.

Le G.R. 20 est un chemin pédestre quasi idéal qui, par la crête de partage des eaux de la Montagne corse, peut être parcouru en douze étapes. En fait, de très longues étapes devront être découpées à nouveau en fonction des horaires, des aménagements, des descentes nécessaires sur les villages... Le parcours intégral du G.R. 20 demandera certainement de 15 à 20 jours.



2) La discussion qui suit confirme ce qui précède, bretelles et variantes sont très importantes et complètent heureusement le G.R. 20. Il faut en tenir compte dans les travaux d'aménagement et de balisage.

— de même, les projets d'aménagements lourds (passerelles, refuges, bivouacs, poteaux indicateurs) doivent faire l'objet d'approfondissements qui pourront conduire à des conclusions différentes de celles de M. Fabrikant.

— S'il paraît souhaitable que le G.R. 20 puisse être parcouru par tous les randonneurs, de Calenzana à Conca et éventuellement, plus tard, vers l'Uomo di Cagna (comme le propose M. Bianchetti), cela nécessite des aménagements. Mais est-il nécessaire de prévoir des refuges de grande capacité sur le G.R. lui-même et ne vaut-il pas mieux restaurer simplement le plus de bergeries possible avec le double but d'aider les bergers tout en réalisant un accueil simple mais indiscutablement nécessaire ?

3) Aussi, cet été 1972, fera-t-on porter l'effort de ceux qui seront engagés dans les travaux du G.R. sur :

- connaissance de détail et perfectionnement des itinéraires (G.R. variantes et bretelles), petits entretiens urgents, démaquisage, balisage.

- redécoupages des étapes.

- études des problèmes des équipements lourds (passerelles, refuges, bivouacs, bergeries, panneaux...) avec établissement de "programmes" de travaux pour les années à venir.

Il ne semble pas que ces équipements lourds doivent uniquement être conçus en fonction du tracé du G.R. 20. Il est souhaitable d'intégrer la desserte d'un massif donné, le passage en hiver, les travaux O.N.F. ou communaux dans les projets.

Ces équipements doivent servir à promouvoir les activités montagne autant parmi les gens qui résident dans l'île qu'auprès des randonneurs venus d'ailleurs. Ils doivent pouvoir être utilisés séparément les uns des autres en fonction d'un massif, mais la liaison entre eux reste celle de la ligne du G.R. 20.

4) Un problème important est abordé : celui de la responsabilité des travaux sur le G.R. 20 lui-même et tout ce qui s'y rattache :

- C.N.S.G.R. et Parc Naturel Régional de la Corse collaborent dans cette action. M. Fabrikant est le délégué pour la Corse du C.N.S.G.R.

- Tout le monde tombe d'accord sur le fait que le Parc Naturel de la Corse ayant du personnel de terrain

(4 chefs de secteur, 12 guides) est le mieux placé pour assurer la coordination des travaux, l'entretien du G. R. 20, ses aménagements avec l'aide de bénévoles.

- Les agents du Parc étant sur le terrain toute l'année sont les mieux placés pour assurer les contacts nécessaires et préalables avec les municipalités, l'O.N.F. et toutes personnes concernées sur place.

Ce sont eux qui assureront le renseignement plus tard et éventuellement les secours, en collaboration avec les spécialistes, si les nécessités l'imposent.

- Aussi est-il décidé que :

Le Parc Naturel Régional de la Corse coordonne et contrôle toutes les actions sur le G.R. 20, ses variantes et bretelles.

Les bénévoles doivent accepter cette coordination dans l'intérêt de tous, le Parc encourageant ce bénévolat.

- Le P.N.R.C. fournit le matériel (petit matériel, peinture).

- Aussi les agents du Parc ont-ils autorité sur le terrain. Cette autorité étant partagée avec le C.N.S.G.R., la D.D.A., l'O.N.F., les Communes, chaque fois que la situation l'exige, et notamment au niveau des décisions. C'est par l'intermédiaire des chefs de secteur du Parc, de la Direction Technique, que doivent passer toutes les propositions d'aide de travaux ; ainsi coordination et responsabilité seront-elles assurées de façon continue et les bénévoles déchargés d'une tâche contraignante.

- Le principe d'une réunion est retenu pour l'automne 1972, qui permettra de faire le point, d'aborder sérieusement le problème du topo-guide G.R. 20, du programme de travaux 1973.



● Les principes de balisage retenus sont les suivants :

a) Le G.R. : trait rouge rélectorisé et trait blanc.

Les variantes du G.R. 20 : 2 traits jaunes rélectorisés.

Les bretelles de raccordement : 1 trait jaune.

Les quatre chefs de secteur sont approvisionnés de peinture.

b) Il faut baliser avec un pochoir

— à hauteur de regard le plus possible ;

— sur support propre (brosse métallique) ;

— en respectant l'écorce des arbres (s'inspirer de l'O.N.F.) ;

— hors neige (à 3 ou 4 m suivant les endroits) pour l'hiver exceptionnellement et si cela peut être utile ;

— par grosses balises visibles de loin, si nécessaire sur terrain mouvant (pente de la bocca Minuta sur Calasina par exemple), avec petit balisage serré de liaison pour cas de brouillard.

c) — ne pas "barbouiller" inutilement n'importe quel support ;

— débaliser si nécessaire (brosse métallique) ;

— ne jamais baliser des itinéraires "montagne" conduisant à des sommets caractéristiques ou autres du G.R. 20 ;

— dans un premier temps, en petites lettres correctes, donner les indications nécessaires de direction s'il y a un doute possible (croisement du G.R. avec des bretelles, variantes...).

Fin septembre 1972, le sentier sera balisé en entier, débroussaillé, aménagé aux endroits dangereux et délicats.

Les principales variantes et bretelles le seront également. Ces travaux, pénibles et délicats, sont réalisés par les Guides et Chefs de secteur du Parc.

Fin 1972, la carte I.G.N. au 1/100.000° du Parc résumera ce travail.

Un guide du G.R. sera édité plus tard.

RESTAURATION DE BERGERIES

En même temps et après études, approvisionnement des chantiers par hélicoptères ; les 6 et 7 août, trois chantiers de restauration de bergeries ont été lancés.

Il est indispensable de savoir qu'à l'occasion de chaque réalisation il a été proposé que la Commune intéressée et le Parc s'engagent par la Convention dont nous reproduisons le texte ici :

Entre la commune de, représentée par et le Président du Syndicat Mixte d'Etude, de Réalisation et de Gestion du Parc Naturel et Régional de la Corse, représenté par, il est convenu ce qui suit d'un commun accord. Les Bergeries situées au lieu dit, propriété de la Commune de

A) doivent faire l'objet de réparations et restaurations, même sommaires, dans le but de :

— réaliser des conditions de vie et de travail meilleures pour les éleveurs qui y travaillent encore ou y retourneront ;

— réaliser, si des constructions sont ruinées ou abandonnées par leurs usagers traditionnels, des refuges, bivouacs simples pour les randonneurs de plus en plus nombreux qui, été et hiver, fréquentent la montagne corse.

B) Le Parc Naturel Régional de la Corse s'engage à financer ces travaux, à les faire réaliser et à en assurer la surveillance.

● Il assurera l'entretien des locaux à usage touristique avec le concours des éleveurs qui sont sur place.

● Il peut aider les communes pour l'entretien des locaux à usage pastoral moyennant accord préalable répartissant équitablement les charges.

● Il veille au respect du site.

C) La commune s'engage à encourager par tous les moyens à sa disposition et qu'elle recherchera avec le Parc Naturel Régional de la Corse, les activités pastorales en montagne, notamment en faisant porter ses efforts :

— sur l'amélioration des chemins d'accès traditionnels et existant déjà ;



— sur la rénovation des activités pastorales :

- commercialisation des produits,
- fourrages,
- baux de location, etc...

Cela toujours en accord avec les intéressés que sont les éleveurs.

D) Afin de garantir les intérêts des éleveurs usant actuellement de ces biens communaux rien ne doit permettre au Parc Naturel Régional de la Corse et à la commune engagée par cette Convention de changer quoi que ce soit aux conventions orales ou écrites, aux traditions qui lient les Communes aux usagers des pâturages de montagne et des Bergeries tant qu'un nouveau statut de l'élevage en montagne ne sera pas précisé dans le cadre de la rénovation rurale nécessaire et souhaitée par tous et pour laquelle toutes les parties intéressées seront consultées.

*
**

Ainsi, tous les droits des communes, des éleveurs sont respectés dans l'attente de la formule de rénovation que tout le monde recherche et que toutes les parties concernées devront approuver (au risque de la rendre inutile).

Ainsi, aide aux communes et aide aux éleveurs sont-elles conjuguées avec les travaux d'aménagement de quelques refuges, bivouacs simples et rustiques, réalisés sur des bergeries abandonnées, dans le style traditionnel du lieu.

Aux bergeries d'Asinao (altitude 1.450 m - commune de Quenza), au pied de l'Incudine, sur le G.R. 20, deux bergeries offriront l'abri nécessaire l'hiver ou par mauvais temps.

Meublées d'un gîte de 6 à 8 places, table, bancs, sans couvertures ni installations de cuisine, le randonneur les appréciera en cas de nécessité.

En même temps, des travaux sont entrepris sur les six bergeries encore occupées (toitures surtout).

Aux bergeries de Timozzo (altitude 1.513 m, commune de Corte), en aval du lac d'Oriente, face nord du Rotondo, une bergerie favorisera le retour d'un berger, une autre bergerie est aménagée pour ceux qui, sur le chemin du Rotondo, à skis ou à pied, auront à s'abriter.

Aux bergeries de Vaccaghia (altitude 1.622 m), dans le Campotile, après accord avec la commune de Casamacciole, une bergerie à usage exclusivement pastoral est refaite, le refuge de Campiglione étant tout proche.

Diverses autres aides ont été apportées aux bergeries de Gialgo, Murraçiole, Tula..., constituant l'amorce d'une action qui, planifiée et amplifiée, devrait pouvoir conduire à un aménagement utile pour tous, bergers et randonneurs unis dans la vie de la haute montagne corse, à la fois si riche et si abandonnée.

H. SEGUIN : Août 1972.

enseignement et environnement

Thème du colloque international d'Aix-en-Provence, thème d'une des séances de travail du stage de formation de nos guides et chefs de secteur, mais aussi une des grandes préoccupations de l'équipe d'Animation du Parc qui pense, avec beaucoup d'autres, que toutes activités scolaires doivent être des actions de vie.

Déjà, l'année dernière, une expérience très positive avait été tentée avec quelques instituteurs concernés. Cette année nos prétentions sont plus grandes et nous voudrions lancer, par l'intermédiaire des enseignants, une vaste campagne de sensibilisation sur les problèmes touchant l'étude du milieu et la Protection de la Nature.

C'est dans cette perspective que nous avons pris contact avec M. le Vice-Recteur, puis avec M. l'Inspecteur chargé du C.D.D.P., afin qu'aidés de M^{me} Viale, Professeur, agrégé de l'Université, conseiller biologiste auprès du vice-rectorat, il soit très rapidement créé un groupe de réflexion pédagogique sur l'Environnement pour que, en liaison étroite avec cette instance, nous puissions élaborer une série de fiches techniques concernant les richesses naturelles de la Corse, faisant, par leur contenu, prendre conscience aux Jeunes des responsabilités et des devoirs

qu'ils ont envers ce monde qui les entoure et que, bien souvent, ils ignorent. En un mot, faire découvrir la Corse aux Corses et cela en ouvrant l'école sur la vie.

Parallèlement, encouragé par M. le Directeur de l'École Normale d'Instituteurs et animé par sa dynamique équipe d'enseignants, nous proposons aux futurs maîtres des thèmes d'étude destinés à faire connaître et protéger la Nature.

Nous n'aurions garde de passer sous silence l'effort d'information qu'a entrepris dans ce domaine la ligue de l'enseignement, à laquelle nous apporterons notre concours sous forme d'assistance technique auprès des clubs Nature des Foyers socio-éducatifs d'établissements scolaires.

C'est donc une grande entreprise éducative qui s'engage. Nous sommes persuadé que chacun ajoutera sa pierre à l'édifice, car respecter la Nature c'est respecter l'Homme et la Vie.

N'est-ce pas la première tâche de tout éducateur et de tout Corse conscient de la richesse d'un patrimoine qu'il doit défendre de toutes ses forces pendant qu'il en est encore temps ?

P. LEJEAL.



informations

FORMATION DES GUIDES

Ainsi que la presse l'a longuement relaté, le Cycle de formation de nos guides et chefs de secteur a commencé le 16 octobre dernier.

Personne ne peut mesurer l'importance de cette longue période de travail. Jamais encore, en France, un Parc Naturel Régional n'a pu former ses agents d'une façon aussi complète.

Les Corses peuvent être fiers de cette réalisation, qui ne fait qu'affirmer un peu plus le sérieux du Parc Naturel Régional.

Il n'était pas concevable que face à la grandeur de leur mission le Syndicat mixte, aidé par le Centre de Promotion Social de Corte, ne fasse tout ce qui était possible pour apporter à ces jeunes les connaissances indispensables à la tâche immense qui les attend. Le train est en marche ; il serait trop long, ici, d'en détailler les étapes, qui passent depuis l'approche de la montagne jusqu'aux notions culturelles, humaines, biologiques et économiques de la Corse.

Le Parc doit avoir la prétention de l'exemple, la valeur d'un ferment.

C'est avec cet esprit qu'il a entrepris cette opération, qui doit être pour la Corse le creuset d'un nouvel humanisme.

GHIURNATE CORSE DI CORTI

Comme nous l'avions prévu, le Parc Naturel Régional a participé activement aux journées de Corte.

Son Directeur et la Secrétaire générale des Amis du Parc s'étaient fait un devoir d'assister à toutes les séances et de répondre aux questions très pertinentes posées par les participants et sur les buts et les missions du Parc.

La projection du film "Corse sauvage" provoqua une discussion très animée qui permit de réaffirmer avec force que le Parc n'était ni un musée, ni une somme d'interdits, ni une nouvelle administration qui aurait son emprise sur la montagne, mais au contraire un outil offert aux Corses, animé par des Corses pour protéger le patrimoine naturel et culturel de la Corse, tout en rénovant et en développant l'économie et les activités de l'intérieur de l'île.

Le Parc et la Corsicada avaient, de plus, uni leurs efforts pour présenter au public une exposition qui fut fort appréciée.

LAC DE MELO

Les samedi 9 et dimanche 10 septembre, le comité des sentiers de grande randonnée, le Parc Naturel Régional et l'Association des Amis du Parc avaient



Rassemblement de Melo.

organisé un grand rassemblement d'amitié montagnarde à l'occasion du 25^e anniversaire du tourisme pédestre en France.

Cette rencontre se déroula dans le site grandiose du lac de Melo, au pied même du majestueux Monte Rotondo.

Elle permit de mieux apprécier la solidarité qui existe entre tous les amis de la montagne et, dans une chaude ambiance amicale, elle fut un succès riche d'enseignements.

Malgré le mauvais temps qui sévissait dans la haute vallée de la Restonica et aux abords du lac, les fervents de la montagne, comme les défenseurs de la nature furent nombreux à ce rendez-vous de haute altitude.

FREQUENTATION DES REFUGES

Nous sommes certains que les deux refuges que le Parc vient de construire sont encore méconnus d'un grand nombre de montagnards.

Campiglione, situé sur la route du lac de Nino (à 1.597 m d'altitude), dans le haut Tavignano et Pietra - Piana (1.842 m), au pied du mont Rotondo, ont provoqué beaucoup de récriminations à l'époque de leur construction.

Aujourd'hui, malgré leur aspect peu corse, ils sont unanimement appréciés par les randonneurs pour leur installation fonctionnelle et leur indéniable confort.

C'est ainsi que durant la période estivale, du 1^{er} juillet au 30 septembre, le Parc Naturel Régional de la Corse a pu héberger de nombreux amateurs de marche et de montagne. Les premières statistiques dénombrent en totalité 700 nuitées ; toutefois il faut remarquer que les deux tiers reviennent au refuge de Camiglione.

La plupart des visiteurs étaient des groupes dirigés qui, après plusieurs heures d'effort sous le soleil, étaient heureux de se reposer dans un abri reflétant la propreté et le confort.

CONGRES MYCOLOGIQUE

Du 7 au 14 octobre nous avons accueilli les quelque 235 personnes faisant partie du congrès de la Société mycologique de France.

Ces spécialistes, venus de toute l'Europe et du Nouveau Monde, ont recherché dans nos forêts et le long de nos rivages les spécimens les plus rares de la flore mycologique de la Corse.

Le 9 octobre ils ont prospecté en forêt de Vizzavona, le 11 en forêt d'Aïtone et de Valdonello et le 13 en forêt de Marmano.

Ce congrès aura mis en lumière un attrait supplémentaire et non négligeable du tourisme insulaire : l'extrême richesse et variété de la flore mycologique. Elle devrait nous valoir, à l'instar de la chasse ou de la pêche, un afflux de visiteurs qui aiment bien parcourir la campagne à la recherche de ces végétaux cryptogames qui font aussi le régal des gastronomes.

Nous devons souligner que ce congrès était animé par M^{me} CONRAD, grande amie du Parc.



Les photographies de la couverture, des pages 6, 8, 10, 12, 14, 15, 19, 21
et 27 sont d'Olivier LEBRUN (Parc Naturel Régional).
La photographie de la page 4 est de A. GUILLAUD.
La photographie de la page 11 est de Hans SCHYMIK.
Les photographies des pages 17, 24 et 26 sont de BERTUCELLI.

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CORSE

A D H E S I O N

NOM :

Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association des Amis du Parc.

A, le
Signature :

Cotisation annuelle :

	Avec abonnement au courrier	Sans abonnement
Membre actif	22 F	10 F
Personne morale	62 F	50 F
Association scolaire	32 F	20 F
Jeunes jusqu'à 21 ans ...	17 F	5 F

ABONNEMENT AU COURRIER DU PARC :

4 numéros : 12 F

Adhésions et abonnements :

L'Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Corse
Palais Lantivy . 20000.AJACCIO

Directeur de la publication :
MICHEL LEENHARDT
Préfecture de la Corse
20 - AJACCIO